

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 384

Artikel: Féminisme international : (suite de la 1re page)

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260774>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mand, 1 du parti populaire et 1 du parti populaire bavarois. En voici d'ailleurs la liste:

Parti national allemand: Paula MULLER-OFRIED, présidente de la Ligue féminine évangélique; Annagrete LEHMAN; Magdalena von TILLING.

Parti populaire allemand: Dr. Elsa MATZ, directrice d'école, déléguée supplémentaire allemande au Comité de Protection de l'Enfance de la S. d. N.

Centre: Christine TEUSCHER, institutrice; Dr. Hélène WEBER, conseillère au Ministère de la Prévoyance sociale; Else PERENBOON; Elisabeth ZILLEN, expert au Comité de Protection de l'Enfance de la S. d. N.; Hélène DRIESEN; LABRIGA; Clara SIEBERT (les deux dernières sont nouvelles au Parlement).

Parti populaire bavarois: Th. LANGE-BRUMAN, déléguée supplémentaire à l'Assemblée de la S. d. N.

Parti social-démocratique: Clara BOHM-SCHUCH; Maria ANSORGE; Anna NEWITZ; Mathilde WURM, écrivain; Luisa SCHROEDER; Adele SCHREIBER-KRIEGER, vice-présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage; Bertha SCHULZ; Lore AGNES; Tonni PFLÜHL, institutrice; Toni SENDER; Johanna REITZ; Marg. STARMANN-HUNGER; Anna ZAMMERT.

Parti communiste: Clara ZETKIN; Hélène ÖVERLACH, employée; Hanna HUMMEL, employée; Elise AUGUSTAT, paysanne; Maria REESE, institutrice; Maria AHLERS, ouvrière; Olga KORNER, cuisinière; Lotte ZINKE, ménagère; Luise ULRICH; Johanna SANDER; Hélène FLEISCHER; Franziska KESSEL (les 4 dernières sont nouvelles au Parlement).

Il en est plusieurs parmi ces femmes qui appartiennent à notre mouvement, notamment Dr. Elsa Matz, et Adele Schreiber-Krieger, que nous sommes heureuses de voir siéger à nouveau au Reichstag. En revanche, nous déplorons l'absence de deux de nos meilleures féministes, Dr. Elis. LUDERS et Dr. Gertrud BÄUMER, membres de l'ancien Parti démocratique allemand, et qui ne se sont pas présentées aux élections de cette année. Ajoutons enfin que la vieille combattante Clara Zetkin se trouvait être la doyenne d'âge du Reichstag, c'est vraisemblablement à elle qu'incombera la tâche point facile d'ouvrir cette législature de ce Reichstag où dominent les « nazis ».

Nationalité de la femme mariée

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié comment, en septembre dernier, l'Assemblée de la S. d. N. avait décidé de remettre à l'examen de tous les gouvernements le rapport présenté sur cette importante question par le Comité des organisations féminines internationales, ainsi que toute la documentation s'y rapportant, et les avait priés de faire connaître leurs observations à ce sujet avant le 1^{er} juillet 1932.

La publication de ces réponses vient d'être faite par les soins de la S. d. N. et constitue un document intéressant¹, bien que fort peu favorable aux opinions féministes. En effet, sur 18 gouvernements qui ont fait parvenir leurs observations au Secrétariat (notons ici que la Suisse n'a pas envoyé de réponse),

¹ Document A. 15, 1932, V.

peut-être de se présenter comme les porteurs des volontés de toute la nation, et finalement, contre le refus de recourir aux bons offices des femmes de France. Dans ces protestations féminines, les phrases ampoulées de l'époque sont presque intolérables, mais les réclamations elles-mêmes peuvent se formuler toutes pareilles en notre an de grâce 1932, que ce soit en France ou en Suisse... et c'est tant pis pour les responsables! Voici un passage d'une *Requête des dames à l'Assemblée nationale de 1789*, où éclate la naïve appréciation des mérites féminins: «Français, vous avez décreté la juste égalité des droits... et vous en privez injustement la plus douce et la plus intéressante moitié d'entre vous! Vous avez rompu le frein fatal qui captivait la pensée du sage et lui ôtait la faculté d'éclarer ses semblables... et nous, hélas! nous nous voyons réduites à l'humiliant partage de recevoir éternellement des leçons de vous, sans avoir la consolation de pouvoir vous en donner à notre tour! Tandis que vous ouvrez toutes les bouches, que vous déliez toutes les langues, vous nous forcez, nous, pour qui c'est une si antique habitude de parler, que nous forcez à garder un triste et honteux silence...»

(A suivre.) V. DELACHAUX.

Petits poèmes valaisans¹

Les Mélèzes

Leur dentelle est si fine; elle brode le ciel — car nous sommes couchés sous l'ombrage léger — Et les fleurs alentour ont un parfum de miel.

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

Autour de la Conférence du Désarmement

Une requête de membres d'organisations internationales et nationales à Genève.

N. D. L. R. — Nous publions ci-après, à la demande du Comité des Organisations Féminines pour le Désarmement, le texte de la «Requête» qu'on a adressée, le 10 juillet dernier, aux délégations nationales à la Conférence du Désarmement et à la grande presse internationale, les membres représentés à Genève. Cette requête envoyée d'urgence résume en quelque sorte le programme minimum absolu de désarmement envisagé par les signatures; et bien que, malheureusement, la Conférence soit restée fort en arrière de ce programme dans sa résolution finale, il importe que celles-ci soient largement connues du public en général et du public féminin en particulier.

Nous, les soussignés, représentant à Genève diverses organisations pendant la Conférence du Désarmement, nous permettons de vous soumettre à ce moment critique l'expression suivante de notre profonde conviction concernant le projet de résolution de la Conférence. Nous vous présentons ces observations, non pas au nom de nos organisations respectives — que nous n'avons pas eu le temps de consulter — mais comme le point de vue unanime d'un groupe d'individus qui est tout spécialement en contact avec l'opinion publique concernant la question du désarmement, et qui a suivi la Conférence avec la plus grande attention depuis le début.

Nous vous rappelons respectueusement que les résolutions qui continuent, après tant de mois, à inonder la Conférence donnent une indication de la profonde impatience et de l'anxiété avec lesquelles le grand public du monde entier suit vos délibérations. S'il n'est pas donné satisfaction au désir d'une réduction importante des armes et d'allègement du fardeau immensé des dépenses imprudentes, une désillusion s'en suivra qui peut avoir les plus graves conséquences.

PUBLICITÉ. Nous insistons sur les points suivants:

1. que la résolution qui sera adoptée par la Con-

férence incorpore un nombre de décisions se rapportant aux questions les plus importantes, de sorte que des résultats précis et définis soient le fruit des longs travaux de la Conférence avant qu'elle ne s'journe;

2. qu'il y ait une discussion publique adéquate de ces questions avant que la résolution n'ait pris une forme définitive;

3. que si le travail de la Conférence est renvoyé au Bureau pendant l'ajournement, les sessions de celui-ci soient en général publiques.

EQUALITÉ. Nous sommes également convaincus que l'acceptation du principe de l'égalité juridique en ce moment est d'une importance décisive.

RÉDUCTION. Finalement nous insistons, au nom de ce public que nous représentons, pour qu'une réduction importante soit décidée à ce stade-ci de la Conférence.

La proposition du Président Hoover devrait être acceptée au moins dans une large mesure; nous sommes d'avis que quand le chef responsable d'une grande puissance a proposé une réduction de presque un tiers des armements du monde et que cette proposition a été appuyée par beaucoup d'autres délégations, les peuples du monde ne se contenteront pas de moins.

Nous sommes heureux d'observer qu'entre autres les propositions suivantes, auxquelles le Président Hoover donne son appui, figurent également dans le projet de résolution proposé par les huit Etats dés secondaires:

AVIATION: Nous sommes convaincus que la seule solution adéquate du problème du désarmement aérien est l'abolition totale de l'aviation militaire et navale. Reconnaissant toutefois qu'un accord général est peu probable en ce moment, nous serions heureux de saluer comme un pas dans la bonne direction la proposition appuyée avec vigueur de l'abolition absolue de tout bombardement aérien. Toutefois nous considérons comme essentiel que le nombre des avions militaires qui pourront encore exister soit strictement limité et que leur poids maximum à vide soit réduit à un très bas niveau, par exemple à moins de

deux tonnes. Nous considérons complètement irréalisables les propositions de limiter les régions qu'il serait permis de bombarder et nous attirons l'attention sur le fait que cette permission implique le maintien du matériel et l'entraînement en vue du bombardement aérien.

GUERRE CHIMIQUE: Nous insistons pour que la prohibition de la guerre chimique, sur laquelle il y a un accord général, soit interprétée et appliquée de façon à inclure l'abolition totale de tous les services se rapportant à la guerre chimique. Nous sommes convaincus que cette prohibition doit inclure la préparation et l'entraînement contre une attaque hypothétique.

CHARS D'ASSAUT: Nous appuyons cordialement la proposition du Président Hoover d'abolir tous les chars d'assaut.

Ernest BOVET, Président de l'Association suisse pour la S. d. N.; K. D. COURTNEY, Présidente du Groupe britannique pour le Désarmement à Genève; Malcolm DAVIS, Représentant à Genève de l'Association pour la S. d. N., des Etats-Unis; Mary A. DINGMAN, Présidente du Comité pour le Désarmement des Organisations féminines internationales; A. H. ENFIELD, Secrétaire de la Ligue Internationale des Femmes coopératives; W. Arnold FOSTER, Conseil national britannique pour la paix; W. KOTCHING, Secrétaire général de l'Entraide universitaire internationale; Dame Adelaide LIVINGSTON, Représentante en Europe de la Fédération américaine des Clubs féminins; Laura PUFFER MOOGAN, Présidente du Conseil des Organisations américaines à Genève; Gilbert MURRAY, Président du Comité Exécutif de la Ligue britannique des Associations pour la S. d. N.; Bertram PICKARD, Président du Comité de Désarmement des Organisations internationales chrétiennes; Lothian SFALL, Secrétaire général adjoint de l'Union Internationale des Associations pour la S. d. N.; J. DE WATTEVILLE, Secrétaire général de la Conférence Internationale des Associations de Mutilés et d'Anciens Combattants (C. I. A. M. A. C.).

trois seulement envisagent la possibilité de réviser les articles de la Convention de La Haye dont le Comité féminin demande l'abrogation: la Suède, la Tchécoslovaquie et la Norvège (cette dernière, bien qu'ayant déjà ratifié cette Convention, se déclare prête à un nouvel examen). D'autres, comme l'Allemagne, annoncent leur sympathie pour le mouvement féministe en cette matière, mais estiment le moment inopportun pour une révision, à laquelle d'autres encore se refusent absolument en s'opposant catégoriquement au point de vue féministe, tels la Roumanie, le Japon, le Siam, etc. Enfin, la Grande-Bretagne et l'Australie sont déjà en voie de préparer la ratification de la Convention, qui, lorsqu'elle sera ratifiée par 10 Etats, entrera en vigueur.

Le Comité des organisations féminines internationales s'est réuni à Genève, au Secrétariat de la S. d. N., du 10 au 15 août, tant pour prendre connaissance des réponses gouvernementales que pour préparer ses propres observations, que l'Assemblée de 1931 lui avait également demandé de formuler. Après des discussions très longues et très animées,

Leurs troncs rugueux, musclés, ont des torses étranges, des poses de géants craquelés et massifs. Les bouquets de lichens aux cocardes oranges dorent les troncs rugueux et les torses étranges qui se courbent, s'étirent en élégantes branches... Près du sentier se penche un crucifix naïf, le frère aussi des mélèzes pensifs. Et le vieux Christ respire au passage du vent. Pencens bercé dans l'air par les rameaux vivants, l'encens offert, si frais, par les rameaux en franges!

Les Foins

Devant tous les chalets on entendra dès l'aube frapper sur la lame des faux. Les foins ont commencé et la journée est chaude. Tapotez, marтеaux, sur les faux. Il en faut à Saas, il en faut!

L'acier taille à grands coups dans l'herbe mauve aux écharpes de marguerites, [et rousse La fauves avance, vite, vite. Fleurs aux mille couleurs, que la mort vous soit [douce!]

Les femmes aux fichus écarlates et fleuris s'affairent dans les prés où le foins s'effiloche; et les hottes, parcellés à des énormes cloches s'empilent de ce foins capiteux, rude et gris. Le long de toutes les ruelles on voit monter les fardeaux lourds qui grimpent aux massives échelles. Ils s'engouffrent comme en un four dans les granges à la gueule ouverte. Les mazots sont noir de velours.

la décision a été prise de présenter deux rapports simultanés: l'un, signé par quatre sur huit de ces organisations, qui réaffirme sur tous les idées et les revendications déjà énoncées dans le rapport de l'an dernier; et l'autre, d'inspiration plus juridique, qui s'attache surtout à répondre aux principales objections formulées contre ce rapport, en démontrant combien d'entre elles ont déjà trouvé leurs réponses, soit dans la pratique actuelle des législations existantes¹, soit même dans des études juridiques ou des déclarations faites à l'occasion de la Conférence de Codification de Droit international de La Haye en 1930. Ce

¹ Une des objections les plus fréquemment formulées contre la revendication féministe du droit de la femme à sa nationalité indépendante, objection toute «sentimentale» d'ailleurs, est que l'unité de la famille serait brisée si la mère n'était pas de la même nationalité que ses enfants. Or, combien de ceux qui se servent de cet argument savent-ils que cette situation se présente actuellement dans plusieurs pays, du fait que le principe du *jus soli* donne à l'enfant né sur sol étranger la nationalité du pays de sa naissance, nationalité qui peut être précisément celle dont sa mère aura été privée par son mariage! Et l'on pourrait multiplier les exemples.

Et jusqu'au bout de la vallée, pour verdir les pentes brûlées, les bisses au fin réseau d'argent vont ruisseler tout doucement.

Les faux et les râteaux-dormiront pour longtemps. H. PFEIFFER.

(Extraits du *Petit cahier de Saas*.)

Que lisons-nous?

SIXIÈME LISTE, POUR CELLES DONT LES VACANCES SONT TARDIVES

(Pour les Estés précédentes, voir le Mouvement, Nos 367, 370, 376, 380 et 383.) Gaston CHERAN: *L'enfant du pays*, (12 ff.) J. LUCAS-BRETON: *Louis XVIII. Le prince errant*, (20 ff.)

Jean-Marie CARRE: *La vie de Gathie*. (Collection: Vie des hommes illustrées, 12 ff.)

Marie-Louise PAILLERON: *Madame de Staél*. (12 ff.) Albert THIBAUDET: *Stendhal*. (Collection des Romantiques, 10 ff.)

LACRETELLE: *Silbermann*.

KESSEL: *L'équipage*.

LARROUY: *Coup de roulis*.

P. LOTH: *Les trois dames de la Kasbah*.

Colette YVER: *Les cousins riches*.

CHANTEPLEUR: *La comédie nuptiale*.

René BAZIN: *Champdolent*.

(Chaque volume relié: 12 ff.)

LA FURETEUSE.

rapport, à la rédaction duquel ont surtout travaillé deux avocates, Miss C. Macmillan (Grande-Bretagne) et l'éminente juriste qu'est Mme Maria Véronne (Paris) a été signée par les représentantes des quatre autres organisations membres de ce Comité, soit le Conseil International des Femmes (Mme Maria Véronne et Mme van Eghen); l'Alliance Internationale pour le Suffrage (Mme Gourd, remplaçant Mrs. Corbett Ashby, et Mme A. Leuch, remplaçant Mme Bakker-Nort); la Fédération Internationale des Femmes universitaires (Mme Schreiber-Favre et Mme Macmillan); et l'Union Mondiale de la Femme (Mme d'Arcis et Mme C. Wuarin).

La place nous est trop mesurée dans ce premier numéro après l'interruption des vacances pour qu'il nous soit possible de publier ici quelques extraits de ce rapport, mais nous espérons pouvoir prochainement le faire connaître de façon plus détaillée à nos lecteurs.



Les Femmes et la Société des Nations

Femmes déléguées à l'Assemblée

Deux pays déjà ont désigné des femmes pour faire partie de leur délégation à la XIII^e Assemblée de la S. d. N., qui s'ouvrira, comme on le sait, le 26 septembre: la Grande-Bretagne et l'Australie. La déléguée britannique est Mrs. Edgar Dugdale, membre très actif du Comité Exécutif de la Ligue anglaise pour la S. d. N., et qui, à ce titre, est non seulement venue souvent à Genève, mais a encore voyagé dans différents pays, vu l'intérêt très vif qu'elle porte à la question des minorités.

Quant à la déléguée australienne, nous avons déjà eu le plaisir de la voir à Genève l'an dernier: c'est le Dr. Ethel Osborne, membre bien connu de plusieurs de nos organisations féminines internationales.

A toutes deux, dès maintenant, nos meilleurs vœux de bienvenue à Genève.

Féminisme international

(Suite de la 1^{re} page.)

On se rend compte qu'avec pareille question à notre ordre du jour, et bien que les grandes lignes seulement de cette Conférence

aien été arrêtées, notre Comité n'a pas chômé durant ces quatre-jours de session. Il a pourtant encore trouvé le temps d'entendre deux rapports sur des activités en relation avec la S. d. N.: celui de Mme Manus sur les travaux du Comité International féminin pour le Désarmement, et celui de Mme Gourd sur les relations de l'Alliance avec la S. d. N. et le B. I. T.; il a discuté la question de la nationalité de la femme mariée, telle qu'elle allait se poser devant le Comité des organisations féminines, de façon à pouvoir donner des instructions très précises à ses représentantes; et il a réglé plusieurs questions d'administration intérieure. Le temps nous a manqué malheureusement pour prendre contact avec cette vie féministe anglaise toujours si active et intéressante, et il en est parmi nous qui doivent ainsi remettre d'un voyage à Londres à l'autre des visites projetées et promises à diverses organisations — sans parler des musées, des théâtres, des expositions, des jardins londoniens qui sont pour d'autres jouissant de plus de loisirs que des suffragistes en session! Il nous fut donné cependant d'entendre du Shakespeare dans un théâtre dirigé par une femme, de participer à une réception dans le cadre gothique de ce Crosby Hall dont la Fédération des Femmes universitaires a su s'assurer la propriété, et enfin de rencontrer, dans ce véritable palais de la jeune fille que viennent d'ériger les Unions chrétiennes des Jeunes Filles dans Russel Street, cette femme d'incroyable énergie qu'est Helen Keller, cette Américaine sourde-muette et aveugle depuis l'âge de 18 mois, et qui, grâce au dévouement et à l'ingéniosité de deux institutrices hors ligne, a pu faire des études universitaires complètes. Comme l'a dit Miss Sterling, lorsqu'elle a remercié Miss Keller au nom des organisatrices, c'est là un bel exemple de courage et de volonté dans lequel chacun peut trouver une leçon d'optimisme persévérant, nécessaire plus que jamais à l'époque que nous vivons.

E. Gd.

Le XIV^{me} Cours de Vacances suffragiste

Le XIV^{me} Cours de Vacances, organisé par l'Association suisse pour le Suffrage féminin, a eu lieu cette année au Mont-Soleil sur St-Imier (Jura bernois). Dans un décor qui aurait pu être charmant, si le soleil avait bien voulu se mettre de la partie, une trentaine de femmes et de jeunes filles ont travaillé comme des écolières, pendant une semaine. Chaque matin, nous nous sommes réunies autour d'une longue table, et sous la présidence en allemand, de Mme Grütter et en français de Mme Leuch. Nous avons fait une série d'exercices pratiques pour apprendre à diriger une assemblée ou un Comité, à conduire une discussion, à rédiger des procès-verbaux ou des articles de journaux.

Chaque jour aussi, des conférenciers sont venus nous parler. C'est avec beaucoup de reconnaissance que nous les remercions ici. Pour les entendre, les dames de St-Imier prirent souvent le funiculaire et vinrent renforcer notre groupe. Nous eûmes ainsi le plaisir d'avoir au milieu de nous Mme Moutet, femme du Conseiller d'Etat bernois, qui nous lut un travail préparé par son mari, celui-ci ayant été obligé d'absenter. Ce travail traitait de la collaboration des femmes dans les activités de tutelle. Il fut appuyé par M. Stauffer, tuteur général à Bième, qui avait bien voulu accompagner Mme Moutet. Mme Aebelhard, de l'école ménagère de Choindez, nous parla de l'ouvrière chômeuse dans l'horlogerie et son orientation vers le travail ménager. Grâce à elle, nous avons entrevu les difficultés dans lesquelles se débat la population jurassienne. Avec Mme Buttes (Genève), nous avons abordé les grandes questions de l'éducation internationale et avec Mme Dora Schmidt (Berne), celles du travail à domicile. Enfin, les assistantes de police de quatre de nos grandes villes sont venues nous parler de leurs expériences.

L'atmosphère du Cours de Vacances a été très gaie. De charmantes heures de délassement nous ont été offertes et la bonne humeur a régné tout le temps. Un soir, quatre suffragistes, l'une d'elles au volant de son auto, partirent pour une conférence de propagande à Delémont. Sur le chemin du retour, très tard dans la nuit, elles furent arrêtées par un gendarme, car un des phares de l'auto ne fonctionnait plus bien. Grand émoi de nos propagandistes, partagées entre la crainte de ne pouvoir rentrer au Mont-Soleil et celle de payer une amende! Le gendarme, heureusement se montra aimable et les laissa repartir, en leur recommandant la prudence. Il ne s'était sans doute pas aperçu à quelles dangereuses révolutionnaires, il avait à faire!

Le contact avec la population de St-Imier a été des plus sympathique. Nous devons remercier Mme Gazel, présidente du groupe suffragiste de Saint-Imier, qui s'est dépassée sans compter, ainsi que les membres de son association et les Eclaireuses. Et nous ne voulons pas oublier la directrice de l'Hôtel du Mont-Soleil, qui nous a reçues et soignées si maternellement.

Nous dirons aussi que le contact entre Confédérées a été très bienfaisant. Si nos députés de différents cantons, se rencontrent à Berne, plusieurs fois par an, il n'est pas donné très souvent aux futures électrices d'échanger leurs idées. Le Cours de Vacances est une occasion unique de rapprochement et de bonne entente. Aussi le recommandons-nous chaleureusement à celles qui n'y ont pas encore été. Pour beaucoup de femmes, cette semaine de travail intellectuel, souvent difficile à cause de l'emploi des deux langues, est quand même une semaine de vacances, qui les distraient de leurs occupations habituelles et leur permet d'aborder des idées d'intérêt général, trop souvent absentes de leur vie familiale. Et pour celles qui préoccupent avant tout la question du suffrage, c'est un grand stimulant, qui d'appréhension ce qui se fait à ce sujet dans d'autres cantons et de se sentir entourées de sympathie et de compréhension.

H. G.

Correspondance

Nous avons reçu la lettre suivante, qui a été adressée à tous les journaux de Genève, et publiée par plusieurs d'entre eux :

Genève, le 6 juillet 1932.

Monsieur le Rédacteur,

Il faut que vos lecteurs sachent que le vote du Grand Conseil, le 25 juin dernier, refusant aux femmes les droits politiques, a causé à un grand nombre d'hommes et de femmes, de toutes conditions et d'opinions très diverses, une douloureuse surprise.

En effet, nous avions espéré que le Corps législatif genevois se ferait un devoir de porter le débat sur le terrain des grands principes de la solidarité et de la justice. Au lieu de cela, il a trop hâtivement pris une décision négative. En repoussant la collaboration active des femmes dans les affaires publiques, le Grand Conseil nous a profondément déçues.

Au cours de notre traversie, nous ne devrions pas plus que jamais, faire appel à toutes les forces vives de la Nation, en accordant les droits politiques aux femmes? Alors que presque tous les pays civilisés l'ont compris, la Suisse nous traite encore en mineures en nous tenant à l'écart des affaires publiques.

Au cours de nos difficultés morales et matérielles diverses, nous ne nous laisserons pas déconcerter, et nous ferons sur cette question une lutte sans point d'indéfini.

Avec l'expression de notre considération distinguée.

Adèle Aeschmann — Emilie Bard — Marcella Bard — A. Bondalaz — A. Bovet-Babut — L. Buffel-Friedrich — Alice Coeytaux — E. Decollogny — E. Decosterd — Hélène Delapierre — Edmée Déonna — Elsa Dumantzh — E. Fatici-Naville — H. Gauthier-Picot — Aimée Giddey — Dr. Renée Girot — Emma Kammerer — A. Liger-Wagnière — A. Matthil — Hélène de Niederhausen — M. Prince-Koïré — G. Reverdin-de-Baumont — A. Schaefer — M. Schaefer — M. Sheridan-Charrey — Hélène Thelin — Alice Vallette — Zélie Villet — Inès Vollenweider — A. Werner-Flournoy — M. Wirth — Cécile Wuarin,

 **Association Suisse pour le Suffrage Féminin**

Pour la propagande.

Les deux cartes suffragistes de l'Europe en 1914 et en 1932, publiées dans un précédent numéro, et qui ont été beaucoup remarquées comme un excellent moyen de propagande, ont été tirées à part en feuille volante à distribuer. Prix: 1 fr. 20 le cent. S'adresser à Mme Leuch, présidente centrale, 52, avenue de Béthune, Lausanne.

Nouvelles des Sections.

NEUVEVILLE. — Après un rapport clair et complet présenté à l'Assemblée générale du 12 juillet par Mme E. Wyss, sur l'activité de la Fédération des Femmes bernoises, à laquelle adhère notre Section féminin'e; après l'intéressant compte-rendu de notre présidente sur l'Assemblée générale de l'A.S.S.F. à Interlaken, nous prêtons l'oreille à un beau récit de Mme de Greyerz (Berne) sur le voyage des suffragistes suisses au Congrès féministe de Constantine.

Départ de Marseille, débarquement à Philippeville, où un accueil cordial fait oublier vingt-six heures de pénible traversée, puis autocars jusqu'à Constantine, où les voyageurs repartent pour la belle excursion organisée par les congressistes françaises. Moitié en train, moitié en autocar, la caravane suffragiste visite des lieux divers, mais assez pittoresques: Zama, où Mme Alquier, la veuve d'un archéologue, dirige de savantes expositions; Biskra et ses palmiers-dattiers; El-

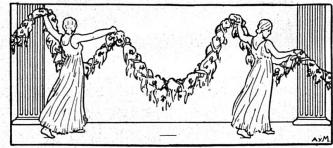
Kantara et ses lauriers-roses; Touggourt et ses dunes. Le marché de Touggourt, avec ses couleurs vives, ses marchandises bizarres, ses mets hétéroclites, donne une impression nette et vraie des mœurs africaines. Nos suffragistes veulent tout voir, tout savoir, assistent à une noce juive, suivent l'audience du cadi, visitent le harem d'un chef, excursionnent dans des gorges profondes, comme dans le désert avec son sable à perte de vue.

Puis c'est le Congrès de Constantine, dont ce journal a déjà parlé, et qui fut suivi par trois cents personnes environ; même plusieurs notables mahométans y assistèrent, faisant preuve d'un esprit large et cultivé, s'intéressant au sort de la femme musulmane, qu'ils voudraient voir améliorée dans une grande mesure. Malheureusement, de tels Arabes sont une faible minorité.

C'est par l'œuvre médicale qu'on atteint le plus facilement la femme musulmane. Voilà une tâche qui devrait tenir bien des doctresses! Les suffragistes françaises ont à cœur le sort de la femme musulmane et font tout leur possible pour lutter efficacement contre l'ignorance et la servitude qui sont son lot. C'est un travail de longue patience, car on ne peut brusquer des mœurs et des traditions séculaires, mais on devrait cependant faire quelque chose pour les filles musulmanes, si tôt livrées à la prostitution, et dont le sort est lamentable. Quand nos voisines de l'est auront obtenu le droit de vote, elles travailleront plus efficacement à l'émancipation de leurs sœurs de la France africaine.

Cette charmante causeuse, agrémentée d'excellentes projections lumineuses, fut écoute avec le plus vif intérêt. Nous en remercions cordialement Mme de Greyerz.

A. G.



A travers les Sociétés

In Memoriam.

Mme Antoinette Heller

Nos Sociétés féminines genevoises ont eu le chagrin de voir partir au cours de cet été une de leurs pionnières, dont l'intérêt pour leur activité était resté toujours vivant: Mme Antoinette Heller, décédée le mois dernier à un âge très avancé.

Mme Heller en effet était une de ces convaincues que les expériences de la vie avaient rendue féministe. Elle fut à ce titre, sauf erreur, un des membres fondateurs de l'Association genevoise pour le Suffrage, voici vingt-cinq ans, dont elle suivit les séances avec zèle, tant que son âge et sa santé le lui permirent; elle fut également une des abonnées de la première heure de notre journal qu'elle soutint de ses encouragements et de son approbation; elle fut aussi membre de l'Union des Femmes à laquelle elle rendit de nombreux services, soit comme membre de son Comité, il y a une vingtaine d'années, soit lors de la création de l'Ouvroir en 1914, auquel elle consacra son temps, ses forces, ses précieuses qualités pratiques, soit enfin comme membre de diverses Commissions financières et administratives, auxquelles elle apporta ses dons d'organisation, d'ordre, et ses expériences de la vie. Excellente maîtresse de maison, très entendue en matière de travail domestique, elle participa notamment à plusieurs campagnes de propagande en faveur de méthodes ménagères nouvelles qui pouvaient faciliter la tâche de nombreuses femmes. Et même lorsqu'elle dut diminuer son activité, elle garda son intérêt pour celles qui lui succéderent: pendant longtemps on la vit assister aux thés mensuels, aux réunions d'Escalade de l'Union des Femmes, jouissant de ces rencontres avec ses anciennes collègues, et les encourageant à continuer à défendre les idées qui lui étaient chères.

Notre journal tient à exprimer ici à sa famille au nom de toutes celles de ses lectrices qui ont connu et apprécié Mme Heller, l'expression de sa vive sympathie et de ses regrets.

* * *

Mme Walthard-Bertsch

Toutes celles parmi nous, Romandes, qui ont participé à des réunions de l'Alliance de Sociétés féminines suisses ou d'autres organisations inter-cantonales, se souviennent certainement de Mme Walthard-Bertsch, la vice-présidente de la Fédération des Sociétés féminines bernoises, car, ainsi que l'a écrit le *Blatt*, « il n'y a pas eu à Berne pendant bien des années de mouvement féministe ou d'organisation féminine à laquelle Mme Walthard-Bertsch n'ait participé ». Aussi nombreuses sont celles qui pleurent sa mort survenue le 16 juillet dernier.

Mme Walthard a été en effet l'une des ouvrières de la première heure de tout le mouvement social féminin, qui s'est si magnifiquement éprouvé dans la ville fédérale: Ligue des femmes abstinences, Société des « Frauenkonferenzen » qui elle contribua à fonder avec Mme de Mulinen, Mme Pieczynska, Mme Fanny Schmid, et dont devait sortir plus tard et l'Alliance de Sociétés

AVIS IMPORTANT. — Nous nous excusons auprès de nos lecteurs pour le retard de la publication de ce numéro, que, pour des raisons indépendantes de notre volonté, il nous a été impossible de faire paraître après l'interruption des vacances à la date du 20 août comme nous l'avions annoncé. Nous espérons que ce retard n'aura dérangé personne, et annonçons dès maintenant la reprise de notre publication régulière tous les quinze jours.]

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

féminines suisses, et la Fédération bernoise; enseignement ménager, maison de retraite pour domestiques âgées, maison de communes sans alcool etc., etc. Elle contribua aussi à la création du vaillant petit journal la *Berna*, qui, sous l'impulsion intelligente de notre collaboratrice, Mme Debrüt-Vogel, est devenu depuis peu l'organe officiel de la Fédération des Sociétés féminines bernoises. C'était une figure que l'on rencontrait partout où se créait une activité intéressant les femmes, et c'étaient aussi de solides qualités d'esprit pratique et de dévouement, un cœur chaud et maternel, qu'elle mettait au service de ces activités. Nous tenons donc à dire à tous les féministes bernoises toute notre sympathie pour laquelle qu'elles viennent de faire.

M. F.

L'Union suisse des paysannes.

Le 5 juillet écoulé, une assemblée constitutive formée des déléguées des Associations cantonales féminines rurales était convoquée à Olten pour la création éventuelle d'une fédération nationale. Les cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Berne, Schaffhouse Soleure, Grisons et Vaud étaient représentés, alors que d'autres cantons où de semblables associations existent manquaient à l'appel.

Après discussion, les statuts élaborés par une Commission d'école préalablement nommée furent adoptés à l'unanimité, et l'Union suisse des paysannes régulièrement constituée. Son but est d'étudier sur le terrain national toutes les questions qui touchent aux intérêts agricoles féminins, d'être entre les différents cantons un centre de ralliement pour des entreprises communes en même temps qu'une source de renseignements professionnels. L'Union est neutre au point de vue confessionnel et politique; son siège est au domicile de la présidente, élue pour deux ans, et immédiatement rééligible. Le secrétariat est entre les mains du Secrétaire des Associations de paysannes bernoises.

Cherchant à étendre son influence en devenant un trait d'union entre toutes les paysannes de tout âge aux fins d'intéresser aux problèmes agricoles la jeune génération qu'il s'agit de retenir à la terre, l'Union suisse des paysannes a appelé à sa présidence Mme Schneider-Schindler, directrice de l'Ecole ménagère de Schwand-Münsingen (Berne). C'est en communauté d'intérêts que l'Union suisse des paysannes se propose de travailler aux côtés de l'Union suisse des paysans.

A. GILLABERT-RANDIN.

A l'Ecole d'Etudes sociales de Genève.

Durant ce semestre d'été, les présentations de travaux se sont suivies de très près et nous ne voudrions pas laisser passer sous silence la séance où M^{es} Danaé Monay et Violette Jequier ont publiquement donné les résultats de leurs enquêtes.

M^{me} D. Monay a fait, sous la direction de Mme Schreiber-Favre, avocate, et du Dr. M. Veillard, une enquête à Lausanne sur l'exécution des prestations pécuniaires ordonnées par les jugements de divorce. Cette enquête a porté sur les divorces entre époux suisses, prononcés par le Tribunal civil de Lausanne dans l'espace de 10 ans, de 1918 à 1928. M^{me} Monay a consulté les archives du Tribunal civil et adressé un questionnaire aux divorcés qu'elle a pu atteindre. Elle a fait des recherches dans la jurisprudence des tribunaux, s'est enquise du nombre et de l'âge des enfants des époux divorcés, et de la situation financière des uns et des autres. Elle a constaté que les prestations imposées par celles des conjoints qui est condamnée, et qui consistent presque toujours en une pension allouée à l'autre époux et aux enfants, sont régulièrement payées et qu'il est très difficile d'en obtenir le recouvrement, souvent, par laissidise, par crainte d'avoir supporté des frais de poursuite sans résultat appréciable, ou à cause de l'insolubilité du débiteur qui ont droit à ces prestations. L'enquête, leur situation si peu satisfaisante que dénote cette enquête amène son auteur à proposer comme remède la création d'un Service Social attaché au tribunal, et chargé de surveiller l'exécution des jugements de divorces en ce qui concerne les prestations pécuniaires.

Le travail de M^{me} V. Jequier, intitulé *L'Aide sociale aux nerveux*, a été fait sous la direction du Dr. de Saussure et du Dr. Hammel. Après quelques considérations historiques sur ce qui a été fait à Genève et en France, l'auteur a exposé l'ensemble des mesures sociales (législation, établissements, œuvres) prises en Suisse romande en faveur des nerveux. Une seconde partie de son travail décrit l'activité de la garde-malade et de l'assistante sociale. Dans ses conclusions, M^{me} V. Jequier a présenté d'intéressantes suggestions pour l'avenir.



IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE